



Chronique du Sanctuaire

Avril 1917

"Recueillez les miettes..."

UNE ÉTAPE



HOMME, ne saurait avoir ici-bas de demeure permanente.

Les supérieurs, plus encore que leurs sujets, sont soumis à l'universelle loi des changements.

Parvenus au terme d'office fixé par les constitutions ils doivent passer en d'autres mains le sceptre de l'autorité.

C'est ainsi que notre supérieur, le Rév. Père Frs Perdereau, vient d'être rappelé à notre maison St-Pierre, de Montréal.

Son triennat a été fécond en progrès matériels et en fruits de salut. L'oeuvre du pèlerinage a continué, malgré la guerre, sa marche en avant; le chiffre annuel des pèlerins s'est maintenu, tandis que celui des abonnés a sensiblement augmenté. Nos missionnaires ont tenu ferme à la tâche, et les Pères attachés à la paroisse ont vu grossir le nombre de leurs fidèles comme aussi la somme de leur travail. Deux sociétés ont été fondées, celle des Dames de Sainte-Anne et celle de la Corporation Ouvrière Catholique.

Le Cap-de-la-Madeleine a changé de physionomie. Une route en béton, bordée de deux rubans en ciment, a remplacé l'épaisse couche de sable et les trottoirs de bois du vieux "chemin du Roi." Un service de tramways est venu relier le Sanctuaire aux diverses lignes de chemin de fer qui se croisent aux Trois-Rivières.

Aussi nous a-t-il quittés en laissant dans tous les coeurs le souvenir ineffaçable d'une charité délicate et prévenante qui ignore ce que c'est que de faire de la peine de propos délibéré, qui oublie, excuse, pardonne tout, et qui s'efface volontiers devant ses collaborateurs pour leur laisser plus d'initiative et pleine liberté d'action.

Le Rév. Père Médéric Magnan a été appelé à lui succéder. Missionnaire au Cap-de-la-Madeleine depuis neuf ans, occupé, en été, à la desserte des pèlerinages, et, en hiver, aux retraites paroissiales, il s'est toujours dévoué sans compter à faire connaître et aimer Notre-Dame du Cap par la prédication de ses prodiges et la diffusion de ses annales. A son talent d'organisation revient, pour une large part, le succès extraordinaire de la fête du deuxième centenaire du Sanctuaire. Il était donc tout choisi pour prendre la direction générale de nos oeuvres; il méritait cet honneur; plutôt il était mûr pour ce sacrifice.

Car le supérieurat du Cap-de-la-Madeleine est loin d'être une sinécure. Diriger une maison religieuse de près de 20 membres, tailler de l'ouvrage à quatre missionnaires, promouvoir l'oeuvre du Sanctuaire par l'embellissement de la propriété et l'organisation des pèlerinages, aider à la prédication des retraites fermées et, par-dessus tout, prendre soin d'une paroisse organisée, qui compte dans ses limites près de 800 foyers, un pensionnat de jeunes filles, une école libre pour les garçons, seize classes d'enseignement primaire, de pieuses associations pour toutes les catégories, etc, etc, n'est-ce pas, de l'aveu même du dignitaire sortant de charge, un fardeau trop lourd pour un seul homme? Certes oui, et il faudrait chez un religieux astreint aux exercices de la vie commune, une puissance d'accumulation peu ordinaire pour répondre pleinement aux multiples exigences de tant d'oeuvres si importantes.

Aussi, à l'occasion de ce changement, les autorités ont-elles



Rév. Père Médéric Magnan, O.M.I.
Supérieur et Directeur du Pèlerinage

pensé que l'heure était venue de soulager le supérieur de la desserte de la paroisse en la confiant aux soins d'un curé d'office. Le Rév. Père W. Valiquette, O. M. I., ancien supérieur et curé pendant trois ans, reçut ordre de revenir prendre la direction de nos chers fidèles du Cap-de-la-Madeleine.

En délimitant ainsi le champ d'action de chaque ouvrier, ce partage des charges aura pour résultat de mettre plus d'ordre et plus d'esprit de suite que jamais dans la poursuite des travaux. Les fidèles s'attacheront davantage à leur église et aux prêtres chargés du salut de leur âme, tandis que les pèlerins seront toujours sûrs de trouver au Sanctuaire, pour les messes et les confessions, le Père Supérieur, le bon Père Harnois, les Pères Boissonnault, Decelles et Francoeur, missionnaires, et le Directeur des Annales.

Nos paroissiens n'ont pas été lents à saisir les précieux avantages d'une pareille organisation, s'il faut en juger par la touchante réception qu'ils ont spontanément ménagée à leur nouveau curé. Huit automobiles lui firent escorte des Trois-Rivières au Cap-de-la-Madeleine. Sur la devanture de leurs maisons décorées, les familles étaient heureuses de lui exprimer la joie qu'elles éprouvaient à le voir revenir au milieu d'elles; et les enfants de nos écoles et du couvent le saluèrent au passage par des acclamations enthousiastes. Le dimanche suivant, il chanta la grand'messe, et le Rév. Père Supérieur, du haut de la chaire, lui remit entre les mains la paroisse, en lui souhaitant plein succès et longue vie à son service. "Je vous remercie bien sincèrement, mes chers frères," répondit le Père Valiquette, "de la façon si sympathique et si touchante dont vous avez accueilli mon retour. Quand, il y a trois ans, pour cause de santé, j'ai dû vous dire adieu, j'avais le coeur bien gros; et, depuis, à Montréal, malgré les mille et une préoccupations du ministère, j'ai souvent pensé à vous. Je suis donc content de me retrouver au milieu de vous. Je serai tout entier à votre service, et, si Dieu me prête la santé, ce sera pour longtemps, car je ne suis plus exposé, comme les supérieurs, à être changé." La paroisse était conquise haut la main.

En lisant le guide publié plus bas, nos pèlerins pourront ju-

ger que les Pères préposés à la garde du Sanctuaire ont tout disposé de manière à leur donner pleine et entière satisfaction. Nos abonnés doivent aussi se réjouir de ce nouvel ordre de choses, car, désormais, nous n'aurons plus à nous occuper que de la rédaction et de l'administration proprement dite des annales, le Père Supérieur se chargeant de répondre à toutes les lettres d'offrandes, d'actions de grâces, de recommandations, etc, etc. Travail de correspondance, assez considérable, qui, du reste, lui revient de droit.

Ajoutons que l'organisation est bien vue de Sa Grandeur Mgr l'Évêque des Trois-Rivières et de tout son clergé, comme il le sera, il y a lieu de l'espérer, de tous les directeurs de pèlerinages, de tous nos bienfaiteurs et de tous ceux qui ont à cœur le progrès de notre oeuvre mariale.

Il semble bien aussi voulu de Dieu.

Prions Notre-Dame du Cap d'assurer le bon fonctionnement de notre nouveau rouage, en entretenant dans ses diverses pièces l'huile de la bonne volonté et de l'entente.

A bon droit, croyons-nous, l'auteur de l'histoire du Sanctuaire pourra considérer l'année 1917 comme une étape.

AUTRE CHANGEMENT.

Le Rév. Père Gonneville, économiste depuis trois ans, ne pouvant, par faiblesse de poitrine, prêcher ni chanter de grand'messe le dimanche, a dû céder sa place à un plus solide. Il est parti pour Ville-Marie, où, sous un ciel plus salubre, il referra ses forces un peu ébranlées par le travail complexe du ministère, de la procure, et de la surveillance des travaux extérieurs. Comme le fidèle serviteur de l'Évangile, il nous a quitté sans explosion de regret comme sans expression excessive de bonheur, mais avec la satisfaction visible du devoir accompli au fond de l'âme. Son nom est inscrit pour toujours sur la liste des ouvriers bien méritants de Notre-Dame du Cap.

Son remplaçant est le Rév. Père W. Perreault, ex-économiste de notre Noviciat de Lachine. Débarrassé de toutes les affaires d'argent de la paroisse, qui relèveront à l'avenir du Père Curé, il aura le bonheur de fournir, avec les Rév. Pères Harnois

et Bertrand, sa large quote-part de ministère auprès des fidèles du Cap-de-la-Madeleine, et, les jours de pèlerinages, il verra à ce que les membres du clergé reçoivent, au Monastère, la plus cordiale hospitalité. Bienvenu !

RETRAITE FERMÉE

Du mercredi au samedi soir de la Semaine Sainte douze membres de l'A.C.J.C., venus des comités régionaux de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, ont suivi, sous notre toit, les exercices d'une retraite fermée prêchée par le Rév. Père R. Villeneuve, O.M.I., professeur à notre scolasticat d'Ottawa.

"Le Semeur" nous arrive à la dernière heure, sans le rapport promis... Nous l'attendrons encore. Nos lecteurs n'ont rien à y perdre et tout à gagner.

DISPARU !

Nos vieillards s'en vont rapidement... Hier encore, c'était le "père" Thomas Rochefort qui nous quittait pour un monde meilleur à l'âge de 85 ans et 11 mois. Né à Montmagny, il accompagna en 1850, au Cap-de-la-Madeleine M. le curé Kirouack au service duquel il passa quelque temps en qualité de sacristain et de chantre.

Marié à une fille unique, Henriette Crevier, il éleva, sur le bien ancestral de son épouse, une nombreuse famille.

Vivement intéressé aux affaires de la vieille église, dont il fut à son tour marguillier en charge, il prenait part à toutes les assemblées de fabrique, donnant toujours son opinion franche et loyale en faveur des bonnes mesures qu'il tenait à ratifier de sa signature.

Aussi avec quelle joie ne voyait-il pas se développer l'oeuvre du Sanctuaire ! Comme il aimait à venir y prier, entendre la sainte Messe, communier, et prolonger son action de grâces en parcourant, appuyé sur son bâton de vieillesse, les stations du Rosaire ou du Chemin de la Croix !

Il avait l'âme belle, noble et pure. Devenu sourd, il parlait un peu fort au saint tribunal de la pénitence. "Un peu

plus bas, cher vieux," lui dit un jour son confesseur, "l'on vous entend." — "Ah! mon Père," répondit-il, "peu m'importe, ce que je vous dis-là, je pourrais le dire à tout le monde."

Il n'est plus... au grand regret de toute la paroisse et de ses nombreux amis.

Ils disparaissent toujours trop tôt ces vénérables patriarches du bon vieux temps aux pieds desquels l'on est tenté de s'agenouiller pour recevoir leurs bénédictions.

Sa mémoire se perpétuera à l'autel Saint-Thomas qu'il a donné au Sanctuaire, en nous demandant expressément de ne pas faire connaître le nom du bienfaiteur, au moins de son vivant. R. I. P.

GRANDE OFFENSIVE

Le dieu du progrès, au Cap-de-la-Madeleine, a réussi à déloger le démon de la routine de sa plus forte tranchée. Notre conseil municipal vient d'autoriser une compagnie à construire un système d'aqueduc et d'égoûts tout-à-fait moderne.

Il mérite nos plus sincères félicitations et nos meilleurs souhaits de succès dans la poursuite des travaux.

Poussant de l'avant, nos échevins veulent aussi nous procurer de la lumière.

Double victoire qui n'exigera ni pertes énormes, ni taxes exorbitantes, ni banqueroute.

1917 sera donc l'année de la grande offensive !

ARTHUR JOYAL, O. M. I.,
Directeur.

AVIS TRES IMPORTANT

Révérénd Père Directeur,

Comme une bonne partie des chèques que vous recevez en paiement des abonnements aux Annales du Très Saint Rosaire ne sont pas payables au pair et que, par conséquent, nous sommes obligés de payer pour en faire l'échange, permettez-nous de vous suggérer d'annoncer dans vos annales que le paiement des abonnements devrait être fait par chèques au pair ou par mandats d'express, de banque ou de poste."

Votre bien dévoué,

L. X., GÉRANT DE BANQUE.

La Voyante du Poitou

LOUBLANDE, petite localité des Deux-Sèvres, à 12 kilomètres de Cholet, est depuis quelque temps en effervescence à la suite de faits surnaturels qui se sont passés sur son territoire. Les foules accourent de toutes parts pour essayer de voir une jeune fille du pays qui passe pour avoir reçu du Ciel des grâces de choix.

Dans un village de la paroisse de Loublande, au lieu dit Rainfillières, habite une famille de cultivateurs très chrétiens, comme d'ailleurs tous les habitants de cette paroisse. Les Ferchaud ont onze enfants, dont une fille, Claire, âgée de 21 ans, de taille moyenne, robuste, de physionomie agréable, sereine et aimable, dont il émane une impression de douceur angélique. Jusqu'à ces derniers temps, elle n'était remarquée que par une égalité d'humeur enjouée et une aimable bienveillance. Pieuse, certes, mais sans rien qui la distinguât de ses compagnes, toutes ferventes dans cette paroisse. On remarquait cependant que, pendant la Messe, sa physionomie se transformait et exprimait un état de souffrance mortelle. Quand elle sortait de l'église, il n'y paraissait plus et on n'y faisait plus attention.

Or, depuis la guerre, et de plus en plus progressivement, le bruit s'est répandu que Claire était favorisée de grâces spéciales de la part du Sacré-Coeur.

Il y a sept ans, Claire eut une première vision. Notre-Seigneur lui apparut, tenant dans sa main gauche son Coeur criblé de blessures sanglantes, dont une énorme, qu'il lui dit être celle faite par la France. Il dominait un champ de blé dont presque tous les épis avaient la tête brisée. Notre-Seigneur lui dit que c'était l'emblème de la vengeance que son courroux tirerait de la multiplicité de ceux qui l'avaient offensé. Il ajouta qu'il avait été presque résolu à abandonner la France, mais qu'il s'était apaisé en vue des victimes expiatoires, à condition qu'on reviendrait à lui. Claire eut alors la pensée de se dévouer en victime expiatoire pour consoler le divin

Coeur et apaiser sa colère et c'est après que commença pour elle une vie mystique d'un ordre de plus en plus élevé. Notre-Seigneur lui inspira des écrits qui atteignent en profondeur et en science divine les plus belles pages de sainte Thérèse ou de sainte Catherine de Sienne, disent les théologiens qui les ont lus. Elle écrivait la nuit sans que sa famille s'en fut jamais aperçue, non plus que des jeûnes que Dieu lui imposait.

Claire avait des visions pendant la Sainte-Messe, mais elle n'en parlait pas ; car, dans sa candeur, elle pensait que tous les assistants voyaient comme elle. Après la consécration, elle voyait le Précieux Sang se répandre en pluie sur les fidèles, mais non sur leurs Anges gardiens, qu'elle voyait aussi. Elle disait souvent à son confesseur, longtemps incrédule, qu'elle voyait le Précieux Sang bouillonner et monter dans le Calice, comme s'il allait se répandre sur l'autel. Elle lui annonça un jour que bientôt il se passerait quelque chose qui prouverait sa véracité. En effet, l'un des jours suivants, après la Consécration, ce prêtre vit entre ses mains une Hostie sanglante. A partir de ce moment, il crut et il en référa à l'évêque de Poitiers, qui fit une enquête, appela Claire auprès de lui et, ensuite, l'envoya dans un Couvent, à Saint-Laurent-sur-Sèvres, sous la direction d'un missionnaire.

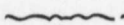
Durant son séjour dans ce Couvent, elle fit peindre par une religieuse le Sacré-Coeur tel qu'elle le voyait. Au onzième essai, la religieuse sentit sa main qui tenait le pinceau dirigée par une force surnaturelle, et Claire fut satisfaite. Ce tableau a été exposé dans l'église de Loublande, à la suite du Triduum prêché par le Père Lemius, O.M.I. Il est l'objet d'une grande vénération et déjà il produit des conversions et des retours nombreux.

Le tableau a 60 centimètres de hauteur environ. Notre-Seigneur y est représenté en pied. Le coeur plus grand que nature, est au milieu de la poitrine, sur laquelle est appuyée sa main gauche. L'index s'en détache et touche le coeur. Le bras droit est étendu. Le haut du Coeur est couronné d'épines, surmonté d'une croix et de flammes. Une longue et profonde blessure, lèvres ouvertes, traverse le Coeur en diagonale. Au-dessus et au-dessous, le Coeur est criblé d'une multitude de blessures et, en quelque sorte, perforé comme une

éponge. De toutes ces blessures le sang coule, formant une longue et large frange de sang. Des stigmates des mains le sang s'écoule aussi en larges filets. Le corps de Notre-Seigneur représente un homme robuste. Les épaules ne sont ni courbées, ni affaissées, et, cependant, elles donnent l'impression d'être accablées sous le poids d'un fardeau écrasant. Le visage, éclairé par de très grands yeux bleus, a l'expression impressionnante de la tristesse et de la douleur physique et morale poussées au paroxysme. La tête est légèrement relevée en arrière. Sur le front très pâle et sur la figure, on voit de très légères gouttes de sang paraissant sortir de petites blessures. Cette image doit jouer un rôle important dans la Mission de la Voyante.

Claire Ferchaud a reçu, de son évêque, l'ordre de ne pas parler de sa Mission, et il est défendu aux fidèles de l'interroger; néanmoins, on a pu savoir, avant la défense de l'évêque, certaines choses qui donnent lieu de croire que cette Mission a un double but : 1° promouvoir auprès des autorités compétentes la Consécration officielle de la France au Sacré-Coeur, c'est-à-dire compléter pour ainsi dire la Mission donnée autrefois à la Bse Marguerite-Marie : 2° renouveler la Mission de la Bse Jeanne d'Arc, en repoussant hors de la France les ennemis, dont la déroute sera complète. Mais, avant d'arriver au but, Claire aura beaucoup à souffrir. Elle sera, dit-on sacrifiée et ne doit plus rentrer dans son village qu'elle vient de quitter pour commencer sa mission. La France aura aussi de cruelles épreuves à traverser avant de reconnaître la Royauté du Sacré-Coeur et de rentrer ainsi en grâce auprès de Dieu.

(“L'ÉTOILE DU MATIN”).



La Patrie

“La patrie, mais qu'est-ce donc que la patrie dont le nom fait sourire l'enfant au berceau et qui fait vieillir le savant dans l'étude et dans les recherches qui doivent faire sa gloire ? Qu'est-ce que cette parole dont le nom fait voler, au premier cri d'alarme, le jeune homme comme le vieillard sur la frontière pour la défendre et la protéger, pour laquelle les héros sont heureux de donner leur sang sur le champ de bataille ? Qu'est-ce que la patrie ? Demandez à l'oiseau ce que c'est que le nid qu'il a construit avec amour et dans lequel sa compagne a réchauffé ses petits ; demandez à l'homme ce que c'est que le toit qui le vit naître et grandir ; demandez à l'enfant ce que c'est qu'une mère ; demandez à votre coeur, demandez à vos souvenirs pourquoi l'enfant pleure quand il ne voit pas sa mère, quand il n'est pas dans ses bras, qu'il ne repose pas sur son sein ?

La patrie, c'est le sol natal, c'est l'héritage que le ciel donna à nos ancêtres et qu'ils nous transmirent après avoir combattu longtemps et même quelquefois après être morts pour nous la conserver !

La patrie, c'est le village natal et son église avec sa cloche au son argenté ; c'est le vieux toit qui abrita notre enfance, qui reçut notre premier soupir et le dernier soupir de notre aïeul ; la patrie c'est la campagne qui fut témoin de nos jeux enfantins ; c'est le grand chêne de la colline, témoin muet de nos premiers chants ; ou bien le ruisseau aux eaux limpides, au murmure duquel nous nous sommes endormis.

La patrie, c'est le passé avec tout le charme de ses souvenirs, l'avenir avec ses craintes et ses douces espérances.

La patrie, c'est la famille avec ses joies si pures et si innocentes, c'est le souvenir d'une mère avec ses caresses si tendres, avec ses douleurs et son amour. La patrie, c'est le souvenir d'une soeur au sourire angélique, le souvenir d'un frère avec son amitié si vraie ; c'est le souvenir d'un père avec sa douce sévérité. La patrie, c'est la terre qui garde les dépouilles chères de ceux que nous avons aimés, dans le sein de la-

quelle dort la sainte génération de nos aïeux.

Mais la patrie n'est pas seulement le sol qui nous a vu naître et les tombeaux qui renferment les cendres de nos pères ; la patrie n'est pas seulement une langue de terre jetée sur le coin d'un continent ou dans le sein d'une vaste mer. La patrie, on ne l'aime pas seulement à cause des richesses matérielles qu'elle renferme ; on l'aime encore, on l'aime surtout, à cause de ses richesses morales, de la grandeur de ses institutions qui respirent et donnent la liberté, de son histoire qui dit les grands souvenirs.

La patrie, c'est surtout la langue, la loi, la religion du peuple. Ce qui nous fait aimer notre patrie, à nous, Canadiens-français, ce sont nos souvenirs, nos gloires, ce sont nos belles institutions qui nous ont faits grands et fiers ; c'est notre histoire, l'histoire de la conquête de cette colonie, écrite avec le sang de nos martyrs de la religion et de la nationalité, avec le sang de ces héros qui quittèrent la vieille France, le pays des grandes choses pour venir conquérir, l'épée et la croix à la main, une patrie nouvelle qui devait redire et imiter les gloires de sa mère. Ne l'oublions pas, en perdant la religion et la langue de ses pères, le Canadien-français perd sa patrie. Malheureux exilé en mourant, il ne pourrait que raconter à ses fils, en une langue qui ne serait pas la sienne, les malheurs de la patrie et le deuil national.

En un mot, la patrie, c'est la terre natale, avec la langue, les moeurs, les institutions et la religion nationales ; la patrie, c'est la nationalité ; pas de nationalité sans ces grandes choses, et pas de patrie sans nationalité.

Nous ne pouvons pas plus renoncer à ces grandes choses que nous ne pouvons consentir à mourir.

.....

Restons français et catholiques, et nous vivrons entourés du respect des peuples étrangers au milieu desquels nous nous trouvons ; restons français et catholiques, et la vieille France et l'Europe auront un cri d'admiration pour nous...

Mais si nous souscrivons à des arrangements politiques qui devraient nous perdre en nous enlevant notre autonomie sociale et religieuse, le souffle du mépris des générations futures balayerait la cendre de nos tombeaux.

Restons français et catholiques et nous serons grands ; soyons fermes en face des traités et des serments ; sachons grandir au sein des difficultés et nous acheminer d'un pied sûr vers nos destinés ; et nos descendants rediront nos gloires et nos triomphes comme nous aurons célébré les gloires et les triomphes de la sainte génération de nos aïeux."

HONORÉ MERCIER.

PRIERE A SAINT JEAN-BAPTISTE

O saint Jean-Baptiste, illustre Précurseur du Messie, vous que le Sauveur a proclamé le plus grand parmi les enfants des hommes, et que Notre Saint Père le Pape Pie X a donné pour patron spécial aux Canadiens français ; vous avez merveilleusement préparé, par votre vie austère, pénitente et tout angélique, les voies au règne de l'Agneau Rédempteur. Nous vous en supplions, daignez nous obtenir la grâce de marcher sur vos pas glorieux, de conserver la foi de nos pères, de défendre avec zèle les intérêts de la sainte Eglise catholique, et de réaliser les desseins de la divine Providence sur chacun de nous, afin qu'après l'exil de cette vie, nous puissions nous retrouver dans la céleste patrie, pour y chanter les louanges du Roi éternel de tous les peuples, pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Imprimatur :

En la fête de S. Dominique, le 4 août 1916.

✠ L.-N. card. Bégin, ach. de Québec.

(*Indulgence de 200 jours.*)

« O MARIA »

Refrain. O Ma - ri - a, Vi - tæ vi - a, Ple - na De - i

The first system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef and the lower staff is in bass clef. Both staves have a key signature of one sharp (F#) and a common time signature. The melody in the treble staff begins with a quarter note G4, followed by eighth notes A4, B4, and C5, then a quarter note B4, eighth notes A4 and G4, a quarter note F#4, eighth notes E4 and D4, and finally a quarter note C4. The bass staff provides a harmonic accompaniment with a quarter note G2, followed by eighth notes A2 and B2, a quarter note C3, eighth notes B2 and A2, a quarter note G2, eighth notes F#2 and E2, and a quarter note D2.

grá - ti - a, Inter De - um Et hunc re - um Pre - cor

The second system of musical notation continues the melody and accompaniment. The treble staff melody continues with a quarter note D4, eighth notes E4 and F#4, a quarter note G4, eighth notes A4 and B4, a quarter note C5, eighth notes B4 and A4, a quarter note G4, eighth notes F#4 and E4, a quarter note D4, eighth notes C4 and B3, and a quarter note A3. The bass staff accompaniment continues with a quarter note G2, eighth notes A2 and B2, a quarter note C3, eighth notes B2 and A2, a quarter note G2, eighth notes F#2 and E2, a quarter note D2, eighth notes C2 and B1, and a quarter note A1.

ut sis mé - di - a. *Couplet.* Funde precem, Ne in ne -

The third system of musical notation begins with a double bar line. The treble staff melody starts with a quarter note G4, eighth notes A4 and B4, a quarter note C5, eighth notes B4 and A4, a quarter note G4, eighth notes F#4 and E4, a quarter note D4, eighth notes C4 and B3, and a quarter note A3. The bass staff accompaniment continues with a quarter note G2, eighth notes A2 and B2, a quarter note C3, eighth notes B2 and A2, a quarter note G2, eighth notes F#2 and E2, a quarter note D2, eighth notes C2 and B1, and a quarter note A1.

cem Dé - cidam perpé - tu - am : Ut sim castus at -

The fourth system of musical notation continues the couplet melody and accompaniment. The treble staff melody continues with a quarter note G4, eighth notes A4 and B4, a quarter note C5, eighth notes B4 and A4, a quarter note G4, eighth notes F#4 and E4, a quarter note D4, eighth notes C4 and B3, and a quarter note A3. The bass staff accompaniment continues with a quarter note G2, eighth notes A2 and B2, a quarter note C3, eighth notes B2 and A2, a quarter note G2, eighth notes F#2 and E2, a quarter note D2, eighth notes C2 and B1, and a quarter note A1.

que fastus Hu-jus mun-di ré - spu - am. *Refrain.*



II

Ille ductor
Et instructor
Adsit mihi Spiritus,
Qui te mundam
Et fecundam
Fecit esse cælitus.

IV

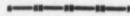
Ob amorem
Et honorem
Matris tuæ tribue,
Ut cum bonis
Fruar donis
Quiétis perpétuæ.

III

Dei Fili
Ex hostili
Serva me fallacia:
Da ut fiat,
Per Mariam,
Tua dignus gratia.

V

Te rogamus,
Et laudamus,
Per ipsius meritum,
Ut æterni
Nobis regni
Clemens pandas áditum.



Au berceau de Ville-Marie

La ville de Montréal célèbre, cette année, le 275^{ème} anniversaire de sa fondation. A cette occasion, tous les dévots serviteurs de Marie au Canada seront heureux de relire les notes suivantes que nous avons pu recueillir à la dernière heure :

En 1640, une relation de la Nouvelle-France, qui décrivait la position avantageuse de l'île de Montréal, tomba entre les mains d'un M. de la Dauversière, homme d'une éminente piété et rempli de zèle pour toutes les bonnes oeuvres. Après l'avoir lue, il conçut de suite le projet d'établir dans ce lieu une colonie consacrée à la Sainte Vierge. Il intéressa à son entreprise un gentilhomme, riche et charitable, le baron de Faucamp, et tous deux se rendirent à Paris pour y former une société. Ils eurent le bonheur d'y rencontrer M. Olier, le futur fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice. Ce vénérable prêtre crut devoir inviter plusieurs de ses amis à prendre part à leur bonne oeuvre; et dès lors il forma le noyau d'une association nommée depuis "Société de Notre-Dame de Montréal."

A ce premier groupe vinrent, peu après, se joindre le Père Charles Lalemant, M. de Maisonneuve, Jeanne Mance et la Soeur Marguerite Bourgeois, spécialement destinée à faire honorer la très sainte Vierge Marie dans la nouvelle colonie.

Le 2 février, 1641, jour de la Purification, tous les membres de la Compagnie, au nombre de trente-cinq, se réunirent dans l'église de Notre-Dame de Paris pour consacrer leur île à la Sainte-Famille et la placer sous la protection spéciale de la Sainte Vierge. Ce fut une belle et touchante cérémonie. M. Olier dit la sainte messe à l'autel de la Sainte Vierge, et tous les associés qui n'étaient pas prêtres y communiaient de sa main. Les prêtres dirent la messe en même temps à différents autels en suppliant, avec une égale ferveur, la Reine des Anges de bénir leur apostolat, et tous les associés, d'un même coeur, offrirent à Marie le domaine absolu de leur propriété.

Ils adoptèrent même, pour sceau de la compagnie, la figure de Notre-Dame, et confirmèrent le nom de Ville-Marie, si

heureusement donné à cette terre prédestinée.

Aussi, quand, le 18 mai de l'année suivante, M. de Maison-neuve descendit dans l'île de Montréal, sa première pensée fut-elle de dresser un autel rustique pour y faire célébrer les Saints Mystères, et y exposer, toute la journée, le Très Saint Sacrement.

Et pour ratifier l'offrande faite à la Sainte Vierge dans l'église de Notre-Dame de Paris, les premiers colons célébrèrent, le 15 août suivant, avec toute la pompe dont ils étaient capables, la fête nationale de l'Assomption. Pendant le saint Sacrifice, ils déposèrent sur l'autel un écrit contenant le nom de tous les associés de la Compagnie, puis chacun des assistants reçut la sainte communion. Tous chantèrent le *Te Deum* et le *Magnificat*, pour remercier Dieu de leur avoir accordé la faveur de voir le premier jour d'honneur et de gloire, la première grande fête de Notre-Dame de Montréal.

"Le tonnerre des canons fit retentir toute l'île", écrit le Père Vimont, "les démons, quoique accoutumés aux foudres, furent sans doute épouvantés d'un bruit qui parlait si fort de l'amour que nous portons à la grande maîtresse; et je ne doute pas que les anges tutélaires des sauvages de ces contrées n'aient marqué ce jour dans les fastes du paradis."

Après les yêpres eut lieu la rénovation du voeu de Louis XIII suivie de la procession solennelle prescrite.

"Ces jours-là," s'écriait Mgr Gauthier au congrès Eucharistique de Lourdes, "Jésus-Hostie et sa sainte Mère ont pris possession d'une terre qu'ils n'ont jamais quittée."

A. J., O. M. I.

Guide des Pèlerins

La guerre devient menaçante pour notre oeuvre. La Commission des chemins de fer sera peut-être forcée de supprimer, en 1917, tous les trains de pèlerinages.

Ceux donc qui se proposent de venir rendre visite à Notre-Dame du Cap devront le faire isolément ou par groupe.

Nous croyons leur être utiles en publiant le guide suivant :

ITINÉRAIRE

Le Cap-de-la-Madeleine est situé sur la rive nord du Saint-Laurent, à trois milles des Trois-Rivières, et à mi-chemin entre Montréal et Québec.

Les pèlerins doivent d'abord se rendre aux Trois-Rivières par chemin de fer ou par bateau; ceux du nord, de l'est et de l'ouest, par les divers trains du Pacifique Canadien; ceux du sud, une fois arrivés à Sainte-Angèle-de-Laval, traversent aux Trois-Rivières sur le bateau-passeur, "Le Progrès."

Ils feront bien de profiter des taux réduits accordés, à l'occasion de certaines fêtes, ou encore du samedi au lundi, de Québec et de Montréal aux Trois-Rivières, sur les trains réguliers. Qu'ils se rappellent aussi qu'en tout temps et à n'importe quelle gare, une personne peut se procurer 10 billets aller et retour pour dix passagers se rendant au même endroit et par le même train, au prix d'un passage simple de première classe plus un tiers.

Le trajet entre les Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine se fait, pour dix sous, en tramway. Toutes les 10 minutes, de 6 heures du matin à 11 heures du soir, un "petit char" portant l'inscription "CAP", quitte les Trois-Rivières. Descendez rue de l'église, et en moins de cinq minutes, vous serez au Sanctuaire.

Un autobus transporte aussi pour le même prix les passagers toutes les trois heures, des Trois-Rivières au Cap-de-la-Madeleine.

HEURES DES OFFICES AU SANCTUAIRE

1. *Tous les jours de l'année :*

- a) — A 6 heures et 7 heures, messes, confessions et communions.
- b) — A 10 heures et à 3 heures, vénération des Saintes Reliques.
- c) — Le soir, à 7½ heures, lecture des lettres de recommandations et d'actions de grâces, prières spéciales et récitation du chapelet suivie, durant les mois de mai et d'octobre et à certains jours, de la Bénédiction du T.-S. Sacrement.

II.—Tous les samedis, ainsi que la veille des fêtes d'obligation et du premier vendredi du mois :

A 3 heures, et le soir à 7½ heures, confessions.

N.-B.—A toute heure de la journée, et surtout, après l'exercice du soir, les pèlerins peuvent demander un Père pour se confesser.

EXERCICES DE PIÉTÉ

Visite au Sanctuaire :

En visitant le Sanctuaire, les pèlerins peuvent gagner, une fois le jour, une indulgence plénière aux conditions ordinaires de la confession et de la communion, et une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, une fois le jour, pourvu qu'ils aient au moins le cœur contrit.

Mystères du Rosaire :

Les pèlerins qui récitent leur chapelet en parcourant les groupes du Rosaire peuvent gagner une seconde indulgence plénière.

Chemin de la Croix :

Ils peuvent aussi faire l'exercice du Chemin de la Croix en plein air et gagner les nombreuses indulgences qui y sont attachées.

AVIS DIVERS

Objets de piété :

Les magasins d'objets de piété sont ouverts de 7 heures, a.m., à 6 heures, p.m. Ces objets sont bénits à toute heure de la journée à la demande des pèlerins.

Annales du T. S. Rosaire :

Pour tout ce qui regarde ces annales, s'adresser au Directeur, au Monastère.

Messes, lumineaire, offrandes, etc :

S'adresser au Frère sacristain, ou à un Père de la communauté.

Actions de grâces et recommandations :

Les déposer dans la boîte destinée à cet effet dans l'annexe du Sanctuaire.

PENSION

L'on trouvera aux diverses "Maisons des Pèlerins" une pension et une chambre très convenables, et même une cour ou un abri pour voitures et automobiles.

CONSEILS

Nos pèlerins feront bien de préparer leur pieux voyage par une neuvaine à Notre-Dame du Cap.

Le petit recueil de prières que nous donnons en prime cette année, leur sera d'une grande utilité, avant, pendant et après leur pèlerinage.

NOTRE-DAME DU CAP, BÉNISSEZ VOS PÈLERINS !

Miraculés



EST un soir du pèlerinage national, à Lourdes. Vingt mille chrétiens viennent d'acclamer le Christ et de jeter, à sa divinité toute puissante, l'appel éperdu des malades et des mourants. Les âmes sont attentives et les coeurs haletants. On sent le miracle qui plane et cherche ses prédestinés.

Soudain des clameurs retentissent. Un remous énorme de foule inonde l'Esplanade, grandit, s'agite et roule comme un torrent. C'est une infirme qui vient de se lever, c'est une guérie, c'est une miraculée. — On l'entoure, on la presse ; on l'étoufferait si, sur cette multitude que le souffle du surnaturel soulève comme une mer, ne dominait la pensée de respect, de douceur et de sérénité.

Dans les rangs pressés de la masse humaine, un mot jaillit de toutes les bouches, vibrant d'admiration, tremblant d'émotion intense : un miracle.

Et la privilégiée du Christ, celle que son regard sauveur a touchée, devient l'élue qu'on acclame et qu'on fête, parce qu'elle porte la marque divine de cette main qui l'a tirée de l'agonie et ressuscitée.

Voir une miraculée, c'est le désir et la joie des pèlerins. C'est un peu du ciel qu'on regarde, qu'on salue et qu'on touche.

* * *

Admirons ceux que la toute puissance du Christ a délivrés des maux visibles, mais remercions Dieu des résurrections d'âmes, plus admirables encore, que sa miséricorde multiplie dans la foule des pécheurs.

Nous-mêmes, nous sommes des guéris et de quelles maladies mortelles ! Volontés fragiles et coeurs faibles, le péché nous a pénétrés de son poison, et nous sommes tombés épuisés, mourants, agonisants sur la route.

Il fallait, pour nous sauver, un miracle ; plus qu'une main forte et une pitié toute puissante, mais encore le geste souverain de Celui qui est la vie.

Et le Sauveur s'est penché sur nous et il a prononcé les paroles de la résurrection : "Lève-toi et marche !"

Miraculés, ceux qui ont senti naître en leur âme le germe vivant du repentir !

Miraculés, ceux que l'espérance rédemptrice a poussés vers la source des grâces !

Miraculés, ceux qui se sont rappelés les promesses du pardon !

Miraculés, ceux qui ont fait, d'un coeur content, l'aveu pénible de leurs fautes !

Miraculés, ceux qui entrèrent au tribunal de la Pénitence, dignes de réprobation et qui en sortirent purifiés !

C'est le miracle de chaque jour et celui qu'il faut accueillir d'un *Magnificat* sans fin. Car nous étions plus que des paralytiques, plus que des poitrinaires, plus que des infirmes. — Sur les cadavres que nous avons été, le sang du Christ a fait couler la rédemption et nous sommes de vivants miracles :

Miracles de bonté.
Miracles de pardon.
Miracles d'amour.

(“LES PAIILLETES D'OR”).

Prime! Prime!

EXERCICES ET PRIÈRES EN UNION AVEC LA
TRÈS SAINTE VIERGE.

Cet opuscule de 128 pages sera adressé comme reçu à tous ceux et celles qui s'abonneront pour la première fois à nos annales ou qui renouvelleront leur abonnement expiré en 1917.

Les zélateurs et zélatrices qui désirent la distribuer en faisant leur collecte annuelle, n'ont qu'à nous en faire la demande. Nous leur adresserons le nombre voulu très volontiers, puisqu'ils nous épargneront une assez forte dépense de temps, de travail et de frais de poste.

Plusieurs nous demandent si notre petit recueil est en vente.

Pas pour le moment. Vers la fin de l'année, s'il nous reste quelques centaines d'exemplaires de notre tirage de 22.000, nous l'annoncerons.

Qu'on se le dise ! Même que l'on adresse sa commande dès maintenant.

L'ADMINISTRATION.

Au pays des neiges et des glaces

Visite canonique du Très Rév. Père Belle, O. M. I., assistant-général,
dans le vicariat apostolique du Mackenzie.

(suite)

De McMurray au fort Résolution

Après une étape aussi mouvementée, il fait bon reposer en paix dans la maison-chapelle de notre bon Père Lafond et de son compagnon, le cher Frère Dugas... Sa mission, de fondation toute récente et très pauvre, promet beaucoup pour l'avenir. Le site en est magnifique, le climat favorable à la culture, et le sol très fertile est riche en mines de toutes sortes: cristal, charbon, huile de pétrole, asphalte toute préparée en quantité suffisante pour couvrir toutes les rues d'Edmonton et de Winnipeg. Bientôt une ligne de chemin de fer reliera au monde civilisé cet humble poste, appelé à devenir une grande ville. Déjà le cadastre en est tracé et les emplacements en vente à des prix très élevés.

Après deux jours de halte, nous partons pour Athabaska. Presque tous nos hommes ont été congédiés, car nous n'avons plus de rapides à sauter. Jour et nuit le courant nous emporte sans le moindre accident.

La nappe d'eau, devenue plus épaisse, nous permet de tirer parti de notre bateau à gazoline. Ce qui double notre vitesse.

Hélas! le 2 avril, un fort vent contraire nous empêche d'avancer. Pour tuer le temps, les uns vont à la chasse, les autres refont notre provision de bois de chauffage, pendant que je répare le petit bateau, un peu endommagé dans les portages. Seuls nos petits "cousins" nous agacent durant le jour et, la nuit, nous causent de cuisantes souleurs.

Le 3, à 1 heure du matin, notre gardien de nuit sonne un triomphal *Benedicamus Domino* ! Bénissons le Seigneur! Debout! pour célébrer, en même temps que la Fête-Dieu, le 25ème anniversaire de l'oblation perpétuelle de Sa Grandeur Mgr Breynat.

Que n'ai-je une plume tant soit peu exercée pour décrire cette touchante solennité et exprimer les sentiments qui débordent de tous les coeurs !

Les messes des trois Pères célébrées, le vénéré Jubilaire monte à l'autel, sous la tente artistement décorée de petites tentures et de fleurs naturelles. A l'éclat de cette parure s'ajoutent la mélodie des cantiques appropriés, le clapotis des vagues qui viennent mourir sur la grève et le bruissement de la feuillée agitée par la brise matinale. La scène tient du sublime.

Monseigneur renouvelle les engagements sacrés de sa jeunesse, et nous prions Dieu avec ardeur de lui accorder la grâce de poursuivre longtemps encore, sur sa terre et en faveur de ses enfants d'adoption, sa vie d'évêque-missionnaire ! *Ad multos annos !*

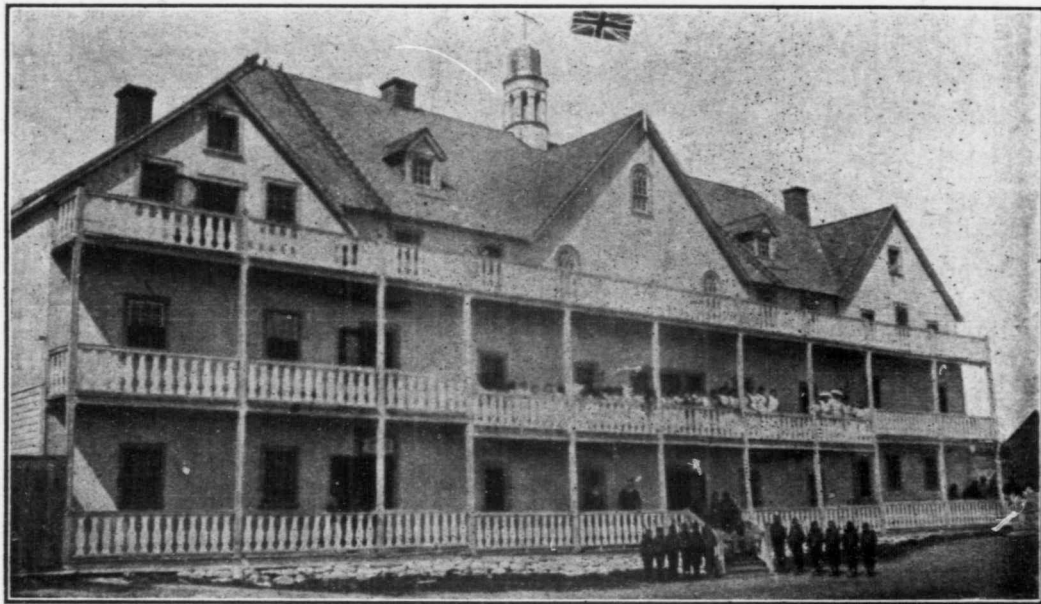
Mais une grande joie, dit-on, est souvent le signe précurseur d'une épreuve. Nous venons à peine de lever l'ancre que déjà la pluie commence à tomber, et elle tombe, par moment, très drû jusqu'au soir. Douze heures d'averses consécutives, essuyées sur un bateau ouvert à tous les vents et sous de simples parapluies ! Il faut avoir des réserves peu ordinaires de bonne humeur pour toujours trouver cela drôle, même un jour de jubilé !

Par contre, la soirée est charmante. Le lendemain, gros vent. Pour plus de rapidité, les chalands sont accouplés deux par deux ; trainés par le bateau à gazoline, ceux du MacKenzie, portant Sa Grandeur, les Rév. Pères Belle, Lefebvre et Duchaussois, les Soeurs, deux métis et moi-même, prennent les devants.

Le 5, dès 4 heures du matin, nous sommes en route. Le temps est beau et la rivière très calme. Aussi espérons-nous atteindre le fort Résolution avant la fin de la journée.

Mais l'homme propose et Dieu dispose. A mesure que nous nous approchons du lac, l'eau se faisant plus basse, nos barges, de temps en temps, touchent le lit de la rivière, et finissent par s'échouer. Nos hommes se jettent à l'eau, suivis de Sa Grandeur ! Je comprends, et me tiens prêt pour la prochaine fois. Elle ne se fait pas attendre. De nouveau voilà nos métis à l'eau, puis votre serviteur, puis Monseigneur, puis les Pères Belle et Lefebvre ; seul le Père Duchaussois, par mesure de prudence, est forcé de rester à bord.

Dans l'après-midi, des ondées de grêle et de grésil, poussées



Pensionnat des R.R. S.S. Grises au fort Résolution.

par un fort vent de nord-est, rendent notre marche plus pénible encore. Le lit boueux du lac n'offre guère de résistance, et nous y enfonçons parfois jusqu'aux genoux.

Nous avançons si lentement qu'après huit heures de poussée constante, nous n'avons pas encore franchi deux milles. Nous amarrons, pour la nuit, nos bateaux à de solides piquets, et, après avoir changé de vêtements et pris un bouillon, nous nous disposons à nous enrouler dans nos couvertes pour nous réchauffer un peu, quand tout-à-coup nous apercevons, venant tout droit sur nous, un petit bateau à vapeur. "C'est le St-Emile," disent les uns; "c'est le bateau de la Compagnie de la Baie d'Hudson," opinent les autres. Mais non, c'est bien le St-Emile qui, sous la direction des Frères Crenn comme pilote, et Courteille, comme mécanicien, s'en vient à notre secours. "Bravo! Bienvenus!" Vigoureuses poignées de mains, chaude accolade!

Pendant que nous nous préparons à repartir, l'eau se met à monter et bientôt nos barges n'offrant plus de résistance à la traction du bateau à vapeur, nous nous dirigeons lentement mais sûrement, malgré les ténèbres et la bise, sur la mission, où nous débarquons vers 1 heure du matin, heureux encore de n'avoir pas eu à surmonter de plus sérieuses difficultés. Mgr et les Pères disent leur messe; nous ingurgitons une tasse de thé chaud, et nous dormons ensuite comme des bienheureux, sur des lits moelleux, jusqu'à l'heure de la grand'messe; car c'est aujourd'hui la solennité de la Fête-Dieu.

Le soir, les élèves de l'école-pensionnat donnent une jolie petite séance en l'honneur de Sa Grandeur.

Ce cher évêque, il fait tout de même pitié, tant il est brisé, rendu, épuisé. Rien d'étonnant. Depuis Athabaska-Landing qu'il voit à tout avec une inlassable sollicitude, aidant tantôt à ramer ou à gouverner, tantôt à sonder le fond de la rivière ou à dresser les tentes. D'humeur toujours égale, à la pluie comme au soleil, au plus fort de la tempête comme aux heures les plus calmes, il s'est ingénié avec succès, à la maintenir au milieu de sa caravane.

Et demain encore il sera le premier au poste!

FRÈRE FRÈS PELLETIER, O. M. I.

(à suivre)

Seul, l'enfant ne pleurait pas

Cet été, chez moi, à la campagne, un saint prélat, dont l'indulgence n'a d'égale que sa charité, était venu donner la Confirmation à nos chers enfants, sous les voûtes de notre modeste église. Son Eminence avait bien voulu accepter l'hospitalité de son curé, mon vieil ami, l'abbé D...

A cette réunion tout intime j'avais été prié avec la plus indulgente courtoisie, et c'est à la fin de ce repas familial que son Eminence nous raconta ceci :

—“J'étais à Rome, il y a quelques jours, ayant été appelé à l'honneur de conférer avec le Saint-Père. En quittant le Vatican, et comme je traversais la place Saint-Pierre, je croisai un groupe de jeunes garçons venus en pèlerinage pour recevoir la bénédiction de Sa Sainteté.

Pendant que j'échangeais quelques mots avec l'abbé qui accompagnait les jeunes congressistes, je remarquai qu'un de ces enfants faisait de visibles efforts pour m'approcher, efforts auxquels s'opposait un surveillant, craignant cette démarche.

—“Laissez venir à moi votre jeune élève, dis-je au surveillant. Quand il fut près de moi, je vis un petit garçonnet d'une dizaine d'années, dont la physionomie révélait une vive intelligence.

—“Que veux-tu de moi, mon petit ami?” lui dis-je en posant ma main sur son épaisse chevelure toute bouclée.

L'enfant leva sur moi deux yeux suppliants, qui me firent comprendre qu'il désirait me confier son petit secret à l'oreille; alors penché vers lui, je l'entendis me dire d'une voix tremblante :

—“C'est vrai, Monseigneur, que vous pouvez voir le Pape et lui parler ?”

—“Oui.”

—“Et bien! je voudrais lui adresser une prière, au Pape.”

—“Et quelle prière, mon cher enfant ?”

—“Qu'il demande à Dieu pour moi, quand je serai grand, d'être missionnaire.”

“J'avoue,” continua l'évêque, “que, sous l'empire d'une émo-

tion que vous partagez, j'en suis sûr, je lui fis répéter sa demande, persuadé que j'avais mal entendu ou mal compris.

Mais non, c'était bien cela qu'il demandait, le brave enfant, une prière du Saint-Père, pour que Dieu, en l'exauçant, fit plus tard de lui un soldat de la foi.

Le lendemain, quand je lui eus raconté l'aventure de la veille, le Souverain-Pontife resta quelques instants rêveur, puis, avec cette douceur qui lui est particulière ;

—“Je voudrais voir cet enfant,” dit-il ; “amenez-le moi demain, après ma Messe, veuillez vous informer, je vous prie, de sa famille et de ses ressources.”

Ayant prévu la question, je m'étais mis à même d'y pouvoir répondre.

—“Cet enfant,” répondis-je, “est orphelin de mère. Son père, qui, avant la mort de sa femme, était un bon ouvrier, s'est livré depuis son veuvage à la boisson. Puis, un jour, il a disparu sans qu'on puisse savoir ce qu'il était devenu. A cette heure c'est une parente éloignée qui subvient aux besoins du pauvre petit...”

—“Je vais m'occuper de lui. Priez le camériste de m'y faire penser.”

Le lendemain ayant amené avec moi le petit gars, le Pape nous reçut dans son oratoire.

Tenant l'enfant entre ses genoux :

—“C'est donc vrai,” lui demanda-t-il avec une tendre gravité, “tu veux être plus tard missionnaire ?”

—“Oui, Saint-Père,” répondit l'enfant sans lever les yeux.

—“Mais mon pauvre mignon, sais-tu bien ce que tu veux que je demande à Dieu pour toi ? C'est la mort !”

—“Je veux être missionnaire,” reprit la voix sourde et têtue.

—“Songe que la vie est bonne, qu'il est doux de voir le ciel bleu, et que ce que tu implores, c'est plus fort que la mort, c'est parfois le martyre !”

—“Je veux être missionnaire.”

Le Saint-Père et l'évêque échangèrent un rapide et douloureux regard.

—“Viens ici,” dit l'homme tout blanc, entraînant l'enfant à sa suite vers le prie-Dieu.

Après l'avoir fait agenouiller, et tout en ondoyant le front

radieux du petit gars d'un large signe de la croix ;

—“Sois donc béni dans le présent,” dit le Saint-Père, “et dans l'avenir que tu souhaites, à l'heure du danger, que Dieu soit avec toi et abrège tes souffrances.

Puis, dans le silence de l'oratoire, je n'entendis plus que la prière du Souverain-Pontife, dont la voix révélait la poignante émotion, alors que moi-même j'avais peine à retenir mes larmes...

Seul, l'enfant ne pleurait pas !

FREDERIC FEBVRE.

(*Le Gaulois.*)

Madame en déroute

Depuis trois ans que Mlle Ernestine Pimpolet est devenue Mme Malvyssé, jamais aucun nuage n'avait assombri le ciel de son existence... Elle passait des journées délicieuses... à ne rien faire... D'ailleurs, personne rangée... elle aime les visites... et les rend toujours.

Depuis quelques jours, cependant, le vent a tourné ; Mme Malvyssé est d'une humeur massacrante. Pour ne pas voir se renouveler les scènes pénibles des jours précédents, elle a renvoyé, après bien des hésitations, à une date éloignée, la réalisation d'un rêve qu'elle avait amoureusement caressé pendant les jours caniculaires passés au bord de la mer. Assise mollement sur la grève, près des flots bleus qui venaient mourir à ses pieds, dans cette atmosphère tiède et vivifiante où la vie déborde, Madame avait rêvé pour la saison d'hiver d'une robe de soie bleu-horizon, avec des gants de même couleur qui lui enserreraient l'avant-bras jusqu'au coude, et des bottines montantes, assorties, aux talons caoutchoutés que les personnes du grand et du petit monde apprécient tant, et qui rendent la marche, dans les salons cirés ou sur la pelisse des tapis, si élégante, si onctueuse, si discrète, et si légère que :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Combien de fois n'avait-elle pas savouré d'avance les envies cachées, les jalousies secrètes que son ravissant costume *up to date* devait faire naître dans le coeur de ses visiteuses... ses concurrentes... et ses amies. Mais son mari, Achille Malvyssé sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur, travailleur et prodigue, avait froncé les sourcils et refusé l'argent.

* * *

Ce matin encore, Madame avait risqué une suprême démarche mais, en femme avisée, avait diminué ses prétentions. Elle se contentait maintenant d'un service à thé japonais, un tête-à-tête à porcelaine si fine qu'elle en était diaphane. Dans la vitrine inondée de lumière, où elle l'a tant admiré la veille, les chrysanthèmes qui le décoraient lui avaient parus si beaux, que leurs teintes jaunes se confondaient avec les reflets des lignes d'or. "Je l'aurai" s'était-elle dit, et comme il garnira bien la petite table de mon boudoir. "C'est pour toi, mon chéri, que je veux faire cette emplette", avait-elle dit, câline, à son mari. Et Achille Malvyssé avait encore refusé, en prononçant un "non" si catégorique, que Madame faillit tomber en catalepsie.

* * *

Et maintenant, Madame est là, dans son fauteuil, accablée sous le poids de la contradiction désabusée, lasse de la vie, monologuant, éructant sa bile, se demandant quelles économies Achille va encore lui imposer : "Alors, c'est ça la vie... sortir sans faire les achats qu'il me plaît... être obligée maintenant de faire teindre mes robes... quelle pitié... de les faire raccommoder... si ce n'est pas ridicule... et quel mauvais calcul... comme s'il n'était pas plus simple et plus économique d'en acheter une neuve... non les hommes n'entendent rien aux économies... des économies... des économies... mais mon pauvre Achille, va donc pieds nus... cela t'évitera d'user tes souliers... avec tes économies, je ne pourrai bientôt plus recevoir personne... ni donner de soirée... pas la peine de te gêner... retranche... supprime... c'est cela, plus de thé... plus de wiesbaden... plus de confitures... le sucre aussi inutile... mets-moi au régime des lentilles et des pois-chiches... non, mon pauvre Achille, tu me fais pitié, tu perds la tête... autant aller vivre dans un couvent... et c'était vraiment pas la peine de te démener si fort pour les supprimer... Où allons nous, grand Dieu !..."

* * *

Madame en est là de ses imprécations, quand Pétronille, sa domestique, annonce la visite de Mme Ducaquet, qui entre, un journal à la main.

Mme Malvyssé, qui s'est recomposé le visage, lui demande, gracieuse :

—Quelles sont les nouvelles, ma chère voisine ?

—C'est l'édition du soir qui vient de paraître ; je ne l'ai pas encore lue ; et d'ailleurs on annonce rien de sensationnel.

Mme Malvyssé dédaigneuse : Les alliés ne font rien.

—Ni les Boches non plus, répond Mme Ducaquet.

—Cependant, on parle d'économies.

—Oui, et on prête au gouvernement l'intention d'imposer, par semaine, deux jours sans viande.

—Une manoeuvre cléricale, vous verrez qu'avant peu, nous serons obligées d'aller à la messe.

—Avec une guerre comme celle-là, il faut s'attendre à bien des surprises.

—Ah! mais, puisque vous n'avez pas lu le journal, voulez-vous me permettre d'y jeter rapidement un coup d'oeil.

Mme Ducaquet donne le journal à Mme Malvyssé, qui, d'un air distrait tourne rapidement les feuillets. Elle fait mine de le rendre à sa propriétaire, mais elle se ravise, et lit plus attentivement. "Est-ce possible ?..." dit-elle, en retenant sa respiration.

A mesure que Mme Malvyssé prolonge sa lecture, quelques secondes à peine, son visage se contracte, elle pâlit, laisse tomber le journal et s'évanouit.

Quelle est donc cette chose horrible, cette catastrophe épouvantable qui l'a impressionnée si fort, qu'elle est maintenant sans connaissance, renversée dans son fauteuil.

A la dernière page du journal, elle venait de lire la terrifiante nouvelle que voici :

M. le Préfet de police vient de porter un arrêté en vertu duquel les théâtres, cinémas, cafés-concerts, auront un jour de relâche par semaine.

Louis DU CLOS BISSARDON.

AVIS

La cherté du papier nous oblige à limiter le plus possible notre tirage mensuel.

En conséquence, nous nous permettons de demander :

1° A nos abonnés qui se décideraient à discontinuer leur abonnement de nous en avertir dès qu'ils auront reçu leur carte-avis.

2° A nos zéloteurs et zélatrices de bien vouloir nous dire, en nous adressant le fruit de leur collecte annuelle, si nous devons immédiatement retrancher de leurs listes ceux de leurs abonnés qui n'ont pas encore renouvelé, ou si nous ferions mieux d'attendre.

Ces deux recommandations, prises au sérieux, nous permettront de passer à travers la crise actuelle sans monter notre prix d'abonnement.

L'ADMINISTRATION.

Chronique Mariale Internationale

QU'ELLES SE MULTIPLIENT !

"L'Apostolat de la Prière" a proposé à ses membres, comme intention générale du mois de mai, de prier spécialement pour la diffusion des congrégations de la sainte Vierge.

Heureuse inspiration qui a reçu un accueil sympathique à notre Sanctuaire Marial. "Que les congrégations de Marie pénètrent partout où c'est possible, dans nos maisons d'éducation et dans nos paroisses."

Longue vie surtout à celle de Notre-Dame de Québec, la plus ancienne de toute l'Amérique et une des plus anciennes du monde, qui vient de célébrer le 260^e anniversaire de sa fondation !

LA CAUSE DE BERNADETTE

Introduite en Cour de Rome, la cause de béatification et de canonisation de Bernadette se poursuit activement. En janvier 1916, Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, a chargé une commission canonique diocésaine de recueillir les témoignages des contemporains de Bernadette, et, le 27 février dernier, la Sacrée Congrégation des Rites s'est assurée, conformément au décret d'Urbain VIII, que la Vénérable Marie-Bernadette Soubirous, des Soeurs de la Charité de Nevers, n'a été jusqu'ici l'objet d'aucun culte. Cette enquête préalable entre, avec l'examen des écrits, dans les conditions préliminaires de la Cause, dont la phase décisive commencera avec l'examen des vertus héroïques pratiquées par la Voyante de Lourdes, notamment durant les dernières années de sa courte existence, qu'elle passa au Couvent de Nevers.

Espérons que le décret de Béatification ne se fera pas trop attendre.

NOTRE-DAME DE LA BONNE MORT.

Le 24 novembre 1915, Sa Sainteté Benoît XV adressait au Directeur Général de l'Association de N.-D. de la Bonne Mort une belle lettre d'approbation : "C'est assurément," disait-il, "répondre à un dessein providentiel que d'appeler sur les mourants le patronage de Marie, la Vierge des Douleurs. Que ne peuvent pas espérer, en effet, ceux qui, au moment où il faut sortir de ce monde, ont la précieuse faveur d'être assistés par leur tendre et toute miséricordieuse Mère ?"

Quelque temps après, il accordait à tout soldat mobilisé des armées de terre et de mer tous les avantages de l'Association, "à la seule condition et par le seul fait qu'il aura l'intention d'en faire partie et aura manifesté cette intention par la récitation d'un "Ave Maria".

Et, dernièrement encore, Son Eminence le Cardinal Gasparri, protecteur de l'Association, écrivait au Directeur :

"L'Association se propose à bon droit d'honorer notre sainte Mère sous le titre spécial de N. D. des Douleurs et de compassion; c'est à juste titre qu'elle l'invoque et compte avec confiance sur son patronage pour obtenir à ses membres le don de la persévérance finale.

La demande de l'Ave Maria par laquelle nous implorons l'assistance de Notre-Dame à l'heure de notre mort est pour les membres de l'Association d'une vérité et d'un à-propos remarquables. Chaque fois en effet qu'elle vient sur nos lèvres, n'a-t-elle pas pour objet de nous concilier la toute puissante médiation de notre Mère au moment où l'appel de Dieu nous fera passer de ce monde à la vie éternelle du Ciel.

C'est une excellente pratique de tenir toujours présent à notre esprit le motif de notre confiance en Marie, Mère de Douleur et de Compassion, jamais nous n'aurons, à l'heure terrible de la mort, une trop grande assurance du patronage de Celle que nous invoquons sous le titre de Notre-Dame de la Bonne Mort."

Monument du Pont des Chapelets

Événement à commémorer.

"En 1878, un événement qui tient du prodige, et auquel les nombreux témoins s'accordèrent à reconnaître un caractère merveilleux, amena la dédicace de la vieille église à Notre-Dame du T. S. Rosaire, et marqua l'origine des pèlerinages."

(Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, le jour du couronnement de Notre-Dame du Cap.)

Cet événement du "Pont des Chapelets" mérite d'être commémoré. Les amis du Sanctuaire le comprennent puisque déjà ils ont versé à cet effet plus de \$200.00.

Voici la liste de souscriptions du mois d'avril. Les deux premières offrandes nous sont particulièrement précieuses.

Merci et encore !

—*St Barnabé* : Rév. M. Ls.-E. Duguay, curé, vicaire au Cap-de-la-Madeleine, lors de la formation du pont de la glace, et chargé par M. le curé Désilets de diriger les travaux.

—*Ste-Perpétue* : Rév. M. J.-L. Tourigny, curé, \$15.00 à compte d'une somme de \$25.00 promise pour obtenir un complet rétablissement de sa santé.

Cap-de-la-Madeleine : Dame Pierre Montplaisir, pour faveur à obtenir, \$2.50.—*Charlesbourg* : Dame R. V., pour heureuse maladie, 50 sous.—*Goffstown* : Dame Georges Rivet, 30 sous.—*Grand'Mère* : Théodore Gaulin, \$10.00 (Calvaire).—*Hochelaga* : Dame Ferdinand Groleau, 50 sous.—*L'Ange-Gardien* : Dame Thaddée Larocque, 50 sous. Prom: \$30.00, pour faveur à obtenir.—*Manchester* : Dame Joseph Houde, \$1.00 pour faveur obtenue.—*Montréal* : Dlle Odile Percy 50 sous, et Dlle Clara Bélanger, 50 sous.—*Dame J. Gagnon*, \$1.00.—*Outremont* : Dame Arthur Trottier, \$1.00 pour guérison obtenue.—*Rogersville* : Dame Simon Arseneau, 50 sous pour faveur obtenue. Prom: \$10.00 pour faveur à obtenir.—*St-Barthélémi* : Une abonnée, pour grâce obtenue, \$1.00.—*St-Grégoire* : Dlle X, \$1.00.—*St-Hubert* : Dame Gustave Lethiecq, 25 sous.—*St-Valier* : A. R. (Calvaire) pas de nom. \$10.00.—*Sturgeon's Falls* : Dame Georges Maurice, \$2.00.—*Valleyfield* : Dame Albert Cartier : \$10.00 pour faveur obtenue.—*Warwick* : J. A. B., ptre \$5.00 pour faveur désirée.—*Trois-Rivières* : Une jeune fille atteinte de faiblesse nerveuse et de dyspepsie. Prom: \$10.00.—*Viauville* : Je promets \$25.00 à N. D. du Cap pour le Pont des Chapelets, afin d'obtenir la vente de nos propriétés d'ici à trois mois.—Une abonnée.

ACTIONS DE GRACES

"Il est digne, juste, équitable et salu-
taire de vous rendre grâces en tout
temps et en tout lieu."

Avis importants :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les actions de grâces dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les actions de grâces de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les actions de grâces portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Almaville : Guérison par l'entremise de N. D. du Cap et de St-Benoît. Off: 10 sous.—Mde S. L.—*Baie-Ellis* : Faveur : Off: 0.50.—S. P.—Faveurs. Off: 0.50.—D. F.—Faveur : Off: 0.50.—Ls. H.—Faveurs : Off: 0.50.—A. D.—Faveurs : Off: \$1.00.—J. H.—Faveurs : Off: 0.50.—A. C.—Merci à N. D. pour guérison obtenue après promesse d'offrir un abonnement.—Mde B.—*Black-Lake, Még.* : Faveurs.—Une abonnée.—*Boyer* : Faveurs obtenues. Off: 50 sous.—Une abonnée.—*Calumet, Mich* : Guérison. Off: \$1.25.—Dlle M. Gariépy.—*Cap-de-la-Madeleine* : Un père de famille préservé d'infirmite après un grave accident.—Un abonné.—Succès dans une affaire importante.—Une Enf. de Marie.—Remerciement à N. D. du Cap et au Rév. Père Frédéric pour m'avoir fait passer un bon hiver et soutenue au chevet d'un malade. Off: 50 sous.—*Dame Léon Rochefort.*—Succès complet d'un procès, après promesse d'une grand'messe.—Mde Maj. Arcand.—Faveur. Off: \$5.00 pour le Sanctuaire.—Mde D. J.—Guérison obtenue après promesse d'un abonnement pour une dame parente.—Une Dame de Ste-Anne.—Guérison obtenue après promesse de faire publier.—Une abonnée.—*Charlesbourg* : Faveur obtenue. Off: 0.50.—Une abonnée.—Heureuse maladie: Off: 50cts.—Mde R. V.—*Chénard* : Merci à Notre Dame pour faveurs. Off: 50 sous.—Une abonnée.—*Châtes Shawenegan* : Grâce obtenue après promesse d'un abonnement.—Une abonnée.—*Connaught Station, Ont*: Guérison obtenue. Off: un abonnement et 10 sous.—Dlle J. David.—*Daveluyville* : Faveur à obtenir. Off: un abonnement.—Mde O. B.—*Desaulniers* : Faveurs obtenues. Off: \$1.00.—Mde H. G.—*Deschailons* : Guérison par l'intercession de N. D. du Cap et de St-Joseph. Off: 25 sous.—Dme V. H.—*Duluth* : Faveur obtenue. Off: \$1.00.—Dlle Colombe Bélanger.—*La Tuque* : Guérison de ma fille. Off: 25 sous.—Dme J. O. Jacques.—*Grand'Mère* : Faveur. Off: 50 sous.—Une abonnée.—Guérison d'une petite fille. Off: cinq cierges.—Mde O. A.—*Grand Pabos* : Faveurs obtenues. Off: 25 sous.—Mde C. L.—*Grandes-Piles* : Faveurs obtenues. Off: \$1.00.—Une abonnée.—*Lac-à-la-Tortue* : Guérison de mon mari. Off: \$5.00 et un abonnement.—Mde J. B. Trudel.—*Lachine* : Position obtenue. Off: 25 sous.—Mde H. R.—*Lake Austin, Me* : Guérisons obtenue et à obtenir. Off:

\$2.00.—Dme M. Larochelle.—*L'Ange-Gardien* : Faveur obtenue. Off : une grand'messe.—Dme T. Larocque.—*La Tuque* : Guérison de ma fil'e. Off : 25 sous.—Dme J. O. Jacques.—*Legal, Alta* : Guérison et faveurs.—Mlle A. M.—*Limoilou* : Guérison du rhumatisme. Off : une piastre.—M. J. P.—*Loretteville* : Faveur obtenues. Off : 25 sous.—Mde W. B.—*Losier-Settlement* : Faveurs. Off : un abonnement.—Mde O. McGrath.—*Lotbinière* : Grâces obtenues. Off : 50 sous. Demande d'une autre grâce. Off : 50 sous.—Une Mère.—*Maria* : Merci à N. Dame d'une grâce obtenue.—Mde A.A.—*Manchester* : Guérison et faveurs obtenues.—Mlle S. B.—*Mistassini* : Guérison partielle. Off : un abonnement.—W. B.—*Montfort* : Guérison de mon bébé. Off : 25 sous.—Dme W. L.—*Montmagny* : Guérison obtenue. Off : 50 sous.—Mde N. R.—*Montréal* : Grâces obtenues. Off : 50 sous.—Mde R. T.—Grâces obtenues. Off : \$1.00.—Une abonnée.—Deux faveurs.—Mde P. Pagé.—Un frère et un fils partis pour la guerre.—Une abonnée.—Faveurs obtenues.—Une Religieuse. — Position obtenue. Off : \$2.00.—B. B.—*New-Bedford, Mass* : Faveur obtenue. Off : \$5.00.—Une zélatrice.—*Nicolet* : Guérison obtenue et demande de guérison complète. Off : une messe.—Une abonnée. — *North-Attleboro, Mass* : Faveur. Off : deux messes.—Mde L. P.—*Pointe du Lac* : Guérison d'une maladie grave et préservation de maladie contagieuse. Off : \$1.00.—Dme E. B.—*Québec* : Faveur.—Mde A. M.—Règlement d'une affaire importante. Merci à Notre Dame.—Une abonnée.—*Roberval* : Soulagement d'une inflammation. Off : un abonnement.—M. J. B.—*St-Alban* : Guérison d'un mal de jambe. Off : une messe.—Mde S. M.—Faveur ; heureuse naissance de mon enfant.—Mde E. B.—Guérison. Off : deux messes.—Mde V. D.—*Ste-Anne-des-Plaines* : Guérison d'une mère de famille.—Une abonnée.—*St-Antoine* : Guérison d'un cheval. Off : 50 sous.—Mde O.P.—Merci à N. D. pour guérison de ma petite fille. Off : 50 sous.—Mr François Chénard.—*St-Barnabé* : Faveur obtenue et autres faveurs demandées. Off : une grand'messe.—Mde L. G.—*St-Bernard-de-Dorchester* : Obtention d'un diplôme en agriculture.—Mde A.D.—*Ste-Croix, Lolb* : Faveur obtenue. Off : \$1.00.—Dme Vve E.M.—*St-Cyrille, Wendover* : Faveur obtenue.—Mde N. C.—*St-Ferréol* : Guérison après promesse de publier.—Mlle A. P.—*Ste-Flore* : Grâce. Off : une messe.—Dme F. R.—Remerciement à la Ste Vierge. Off : un abonnement de cinq ans.—Mlle Y. D.—*St-Frédéric* : Guérison d'un enfant aveugle. Off : 10 sous.—Dme S. C.—*St-Gabriel* : Faveurs obtenues après promesses. Off : abonnement.—Mde Nap. Armstrong.—*St-Gilbert* : Guérison d'un enfant ; plusieurs autres faveurs.—Une abonnée.—*St-Grégoire-le-Grand* : Faveur obtenue. Off : deux messes.—Dme Vve Joseph Ellyson.—*St-Jean-Deschaillons* : Guérison d'un mal d'oreilles. Off : une messe perpétuelle.—Dme R. Lafleur.—*St-Marc Shawenegan* : Plusieurs faveurs obtenues ; deux vocations. Off : 50 sous.—Une abonnée.—*St-Maurice* : Faveurs obtenues. Off : un abonnement.—Mde D. Massicotte.—*St-Pierre-les-Becquets* : Gué-

riſon de ma petite fille.—Une abonnée.—*St-Rémi, Lac-aux-Sables* : Guérison obtenue. Off: 25 ſous.—*Dame Chs. Boudreau.—St-Roch-de-Mékinac* : Faveur. Off: un abonnement.—*Mde D. D.—Ste-Rose-du-Dégé* : Faveur obtenue. Off: 25 ſous.—*Mde E. V.—St-Stanislas-de-Champlain* : Heureuse maladie et baptême de mon enfant, après promeſſe d'un pèlerinage et d'une grand'meſſe.—*Dame William Trépanier.—St-Sulpice* : Faveur. Off: une meſſe.—Une abonnée.—*St-Théophile-du-Lac* : Heureuse maladie. Off: 50 ſous.—*Mde E. B.—Sundy-Bay* : Grande grâce obtenue. Off: un abonnement pour les pauvres.—*Melle J. R.—Sillery* : Faveur temporelle après neuvaine de meſſes.—*Dme N. L.—Stillwater, R. I.* : Faveur obtenue. Off: \$3.00.—*Mde E. D.—Tring-Jonction* : Guérison d'un mal de gorge. Off: un abonnement.—*Dme M. Crête.—Trois-Rivières* : Guérison partielle de mon garçon. Off: 25 ſous.—*Dme J. O. S.—Argent retrouvé*. Off: 25 ſous.—*Mde E. R.—Faveur*. Off: un abonnement.—*Mde A. F.—Guérison d'un oeil.—Mlle C. A.—Wilder* : Deux faveurs importantes. Off: 70 ſous pour meſſe et cierges.—*Dme J. B.—Windsor-Mills* : Soulagement d'un mal d'yeux. Off: un abonnement.—*Mde O. E.—Merci à N. Dame pour guérison*. Off: 50 ſous.—*Mlle A. G.—Woonsocket, R. I.* : Guérison. Off: 50 ſous et 6 baſſes meſſes.—*Mlle T. C.—Yamachiche* : Guérison.—*Mde O. G.—Yamaska* : Plusieurs faveurs. Off: 2 abonnements.—*Dme A. P.—*

Recommandations

O Toute-puissance suppliante, priez
pour nous.

Amos : Guérison d'une mère de famille, atteinte d'une grave maladie. Prom: \$1.00.—E. M.—*Arthabaskaville* : Conversion d'un homme. Off: une basse messe.—Une abonnée.—*Baie-Ellis* : Une mère demande sa guérison.—Mde W. A.—Un jeune homme en danger de se perdre.—Mde E. A.—*Bécancourt* : Deux jeunes filles. Santé et plusieurs intentions.—Abonnée.—*Berthierville* : Un jeune homme demande sa guérison. Off: 25 sous.—Sa mère.—*Bromptonville* : Faveur demandée. Un abonnement à vie, si exaucée.—Mlle E. P.—*Cap-de-la-Madeleine* : Santé demandée.—Une Enf. de Marie.—*Goffstown* : Guérison d'une personne, conversion d'un homme, plusieurs malades.—Mde G. R.—*Grand'Mère* : Une famille pour réussite dans ses entreprises, sept personnes pour grâces particulières, deux jeunes hommes pour vocation, un père de famille, cinq vocations, deux ivrognes.—Une abonnée.—*Grand Pabos* : Guérison d'un bébé. Off: un abonnement.—Mde C. F.—*Guigues* : Un fils malade. Sa mère affligée. Une abonnée.—*Hurdman's Bridge, Ont* : Faveur à obtenir. Off: 2 messes.—Mlle L.R.—*Iberville* : Guérison, faveur, un bon emploi. Prom: une grand'messe et offrande pour le luminaire.—Une ex-abonnée.—Une mère de famille demande sa guérison. Une personne dangereusement malade.—Mde R. P.—*Lac-à-la-Tortue* : Guérison d'une petite fille. Autre guérison demandée. Prom: une offrande. — Une abonnée.—*Laconia, N. H.* : Faveur sollicitée. Prom. 3 abonnements.—Une Enf. de Marie.—*Legal, Alta* : Une vocation. Une conversion. Guérison et faveurs. Off: 25 sous.—A. N.—*Lewiston, Maine* : Guérison d'une personne adonnée à la morphine. Prom: \$1.00.—Une abonnée.—Une vocation.—Mlle M. C.—Une grâce particulière. —Mde S. C.—*Losier-Settlement* : Une mère de famille demande sa guérison.—Mde W. M.—Guérison d'un rhumatisme et plusieurs faveurs demandées. Off: deux messes et deux abonnements.—Mde F. B.—*Manchester, N. H.* : Résignation et courage demandés. Off: deux messes.—C. L.—Je promets de donner \$5.00 au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, si je suis guéri.—P. C.—*Mont-Joli* : Guérison demandée. Off: un abonnement et, si exaucée, je prendrai un abonnement à vie et ferai un don au Sanctuaire.—Mde S. G.—*Montréal*: Faveur spéciale.—Dame Z. B.—Guérison à obtenir. Off: \$1.00.—Une abonnée.—Guérison et obtention d'un bon emploi.—Un jeune homme.—J. B.—Mon mari est parti pour le front, et pour que N.-Dame le préserve de tout danger, j'offre une grand'messe.—Mde R. Lemay.—Recouvrement d'une dette. Off: un abonnement.—Mlle Y. L.—*Notre-Dame-du-Lac* : Guérison de mon enfant.—Mr P. M.—*Nushka, Ont* : Guérison d'une mère de famille.—Une zélatrice. —*Ottawa* : Faveur à obtenir. Prom: \$10.00.—H. M.—Deux garçons partis pour la guerre.—Mde I. S.—*Paradis* : Guérison de ma fille.—Mde F. L.—*Québec* : Faveur spéciale. Retour d'une personne chère.

Off : deux abonnements pour les pauvres.—Mlle M. A. B.—*St-Alban* : Une conversion, vocations de mes enfants.—Mde V. D.—*St-Alexis-des-Monts* : Guérison d'une maladie très grave.—Mde N. P.—*Ste-Anne-des-Plaines* : Santé de deux pères de famille. Réussite dans une entreprise. Deux enfants.—Une abonnée.—*St-Barnabé Nord* : Une vocation ; deux jeunes gens, du courage dans mes épreuves.—Mlle R. A.C.—*St-Boniface, Man.* : Plus de fidélité à la grâce et plus de volonté au service de Dieu.—Sr M. G.—*St-Célestin* : Demande de protection sur nos animaux malades. Off : 25 sous.—Un abonné.—*St-Didace* : Un homme adonné à la boisson et négligeant ses devoirs religieux.—Une abonnée.—*St-Elphège* : Deux ivrognes, une maladie grave et plusieurs intentions particulières.—Mde D. M.—*Ste-Flore* : Guérison. Un homme adonné à la boisson.—Mde D. G.—*St-Hypolyte* : Santé, courage, réussite et faveur spéciale.—Une abonnée.—*St-Hyacinthe* : Faveur, achat d'une propriété. Prom: \$1.00.—A.L.—*St-Ignace* : Faveur demandée.—Une abonnée.—*St-Jean-de-Matha* : Faveur et santé.—Une zélatrice.—*St-Joseph, Beauce* : Vente d'une propriété. Prom: \$5.00.—Mde J. A. C.—*Ste-Marie, Beauce* : Une mère de famille malade.—Dme G. L.—*St-Marc-des-Carrières* : Deux enfants ; vente d'une propriété.—Mde S. G.—*St-Marc, Shawenegan* : Faveur et guérison d'un petit garçon. Off: 50 sous.—Mde A. Naud.—*St-Maurice* : Guérison de scrupules. Santé et réussite. Recouvrement d'une somme d'argent. Prom: \$15.00.—L. D.—Une mère de famille demande sa guérison.—*St-Paul-Chester* : Guérison d'un rhumatisme. Prom: \$5.00.—Dme H. L.—*Ste-Perpétue* : Grâce sollicitée. Prom: une aumône.—Dme A. F.—*St-Pierre, Man* : Guérison demandée. Off: un abonnement.—Mde E. N.—*St-Raymond* : Une mère de famille et ses sept enfants.—Une abonnée.—*St-Stanislas-de-Champlain* : Une mère de famille sérieusement atteinte. Heureuse maladie.—Dame William Trépanier.—*St-Tite-de-Champlain* : Un père de famille demande une position.—Par une abonnée.—Vente d'une terre. Prom: deux abonnements pour les pauvres.—M. P. D.—*St-Valentin* : Guérison d'un mal de jambes. Off: \$1.00 pour messes.—Mde E. G.—*Seattle, Wash.* : Conversion de mon fils. Off: 25 sous.—Une nouvelle abonnée.—*Shédiac, N.B.* : Guérison d'une névralgie.—Une abonnée.—Dme F. M.—*Sherbrooke* : Conversion de ma fille et retour au foyer. Off: une grand'messe et \$2.00.—H. C.—*Tilly-Road, N.B.* : Guérison d'une jambe.—Mde P. B.—Guérison d'un mal de côté.—G. D.—*Trois-Rivières* : Plusieurs faveurs. Chance et réussite dans des entreprises.—Prom: \$1.00.—J. O. S.—Guérison demandée. Prom: \$4.00.—Dme D. C.—*Village-St-Pierre, N.B.* : Guérison et patience dans la maladie. Off: 60 sous pour abonnement et don.—Une zélatrice.—*Windsor-Mills* : Guérison demandée. Off: un abonnement.—Mde S. L.—*Woodside, Meg.* : Trois petits enfants incapables de marcher.—Mde E. G.

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." (II Mach. XII-46).

Nos Frères en religion

Rév. Père P. Féat, O.M.I., décédé à Paris. Il a exercé le saint ministère pendant quelques années en nos diverses maisons de la province.

Nos abonnés

Cap-dé-la-Madeleine : Georges Terreault; Dame Georges Trépanier.—*Chûtes Shawenegan* : Mde Alfred Ricard. — *Grand'Mère* : Mde P. Bourassa.—*Isle-de-Mai* : Mr Joseph Boucher.—*L'Original* : Mr et Mde Delphis Chabot.—*Louiseville* : M. Charles Saucier; Mde Vve Augustin Bélanger.—*Moncton, N.B.* : Mde Sylvain Bourgeois.—*Montauban* : Mlle Céline Frenette.—*Montmagny* : M. Charles Létourneau. — *Montréal* : M. Aphidias Allaire.—Mde Thomas Dussault.—*Pierreville* : M. Ida Yergeau.—*Petit Paquetteville* : Mde J. D. Poulin.—*Plessisville* : M. Eugène Blondin.—*St Alban* : Damase, Hercule et Claire Naud.—*St-Barnabé* : Dme Téléphore Rivard.—Dme Isaac Melançon.—Dme Arthur Giguère. —Dme Freddy Charbonneau.—Dlle Flora Gélinas.—*St-Césaire* : Mr Louis Morin.—*St-Charles, N. B.* : M. Sylvain Richard.—*St-Christine* : Mde Vve Alfred Bisaillon.—*St-Cyrille* : M. Ferdinand Lefebvre.—*St-François-Xavier, Man* : Mr Antoine Lamothe.—*St-Jean Deschailions* : M. Delphis Tousignant.—*St-Jérôme* : Mlle Mathilde Chartrand.—*St-Joachim* : M. Cyrille Lepage, M. Théophile Rancourt.—*St-Joseph, Beauce* : M. Pierre Légaré.—*St-Philippe de Chester* : M. Zéphirin Perreault.—*St-Prosper* : M. Joseph Houde.—*St-Stanislas* : Mr et Mde Henri Lafontaine; Mr Trefflé Veillet.—*St-Viateur* : Mde Téléphore Laferrière.—*St-Victor d'Alfred, Ont.* : Mlle Mary Lamoureux.—*Valleyfield-Bellevue* : M. Arthur Bourcier.—Sheridan : Allain Léger.

Dlle Odélie Ferland, de Québec. Collaboratrice à la page féminine de l'Action Catholique, elle y a fait paraître, sous le pseudonyme Rita ou Margua Rita plusieurs rapports de pèlerinages et certaines notes de propagande très sympathiques à Notre-Dame du Cap.

M. Emile Joyal, de Sainte-Agathe, Manitoba, frère du Directeur des annales.

Emélie Plantier, de Sanbridge, mère du Père L. Côté, O.M.I., missionnaire zélé pour Notre-Dame du Cap.

R. I. P.

Bibliographie Mariale

"On ne publiera jamais assez les gloires de Marie."

"Pour la France", par l'abbé E. Truptin, in-12, de 230 pages. Prix : 2 francs.

Ces pages nourries de nobles pensées, rédigées dans une langue forte et précise, contiennent une série de discours-sermons sur les saints de la France, spécialement le Sacré-Coeur et la sainte Vierge. "De la France," lisons-nous, "la sainte Vierge fut la céleste guerrière et la reine bienfaisante. Céleste guerrière, elle a d'abord conquis son sol, puis l'a défendu contre les attaques brutales des convoitises et contre les empiètements de l'erreur. Reine, elle exerça sa bienfaisance comme divine semeuse de grâce et comme divine guérisseuse..."

O reine de France, s'écrie l'orateur, en terminant, je vous vois penchée comme une mère sur cette terre naturelle que Dieu a faite si gracieuse et si attirante et que vous avez conquise, défendue. Je vous vois penchée aussi sur cette terre autrement belle des esprits et des coeurs. Celle-ci a de riches moissons qui ondulent sous votre souffle bienfaisant. A certains endroits, l'ivraie fait tache. Elle pourrait contaminer les récoltes sur pied et étouffer les superbes espérances de l'avenir. De la même main dont vous avez semé le bon grain, arrachez-la sans pitié. N'avez-vous pas déjà extirpé l'ivraie des divisions intestines qui trop longtemps avaient brisé les énergies de la nation? Maintenant détruisez l'ivraie de l'aveuglement de l'orgueil de ceux qui dans cette lutte gigantesque voudraient uniquement compter sur l'effort humain. Faites qu'ils adorent aujourd'hui la Providence qu'ils blasphémaient hier; faites qu'ils proclament la divinité de Jésus, qu'ils invoquent son secours. O Mère, ne nous accorderez-vous pas cette miséricorde surnaturelle?"

"Retraite de Jeunes Filles" par Mgr Millot, v.g. de Versailles, in-12 de 296 pages. Prix : 3 francs.

Cette série d'instructions sur le péché, la mort, l'amour de Dieu et du prochain, la sainte Vierge, la pureté, le caractère, la vigilance, le découragement, l'apostolat, la vocation, la communion et la persévérance devraient se trouver dans toute bibliothèque d'Enfants de Marie. Nous recommandons spécialement les vingt pages consacrées à la sainte Vierge "que toute chrétienne doit connaître, aimer, servir, et par ce moyen mériter la vie éternelle."
